

Motion du 18 février 2009 de MM. Simon Brandt, Rémy Burri, Adrien Genecand, Guy Dossan, Olivier Fiumelli, Grégory Baud, Mmes Anne-Marie Gisler, Patricia Richard et Christine Camporini: «Rénovation du parc immobilier municipal par le plan de relance fédéral».

(acceptée par le Conseil municipal lors de
la séance du 23 février 2009)

MOTION

Considérant:

- que la Confédération a présenté un plan de relance le 12 février 2009;
- que ce plan a vu la création d'un fonds doté de 45 millions de francs destiné aux rénovations énergétiques des bâtiments d'utilité publique;
- les économies importantes en termes de chauffage et d'émissions CO₂ que génèrent les bâtiments ainsi rénovés;
- que des immeubles de la Gérance immobilière municipale sont actuellement considérés comme insalubres et en attente de rénovation;
- que la mise aux normes énergétiques du parc immobilier municipal a parfois été repoussée en raison du manque de crédits;
- la possibilité de faire financer diverses rénovations de bâtiments municipaux par ce plan de relance fédéral,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- déposer au plus tôt des propositions de rénovation de son parc immobilier (GIM, bâtiments administratifs, etc.) pouvant être financées en totalité ou en partie par la Confédération;
- lors du dépôt de ces demandes, donner la priorité aux bâtiments actuellement considérés comme insalubres.